



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-04

DÉLIBÉRATION

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À LA COMMISSION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2;

Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;

Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université;

Vu la délibération CA N° 201812-07 du 17 décembre 2018 portant approbation du Règlement Intérieur de Normandie Université et notamment son article 4.4 :

Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université; Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université;

Considérant la présentation la liste des volontaires à la Commission des Statuts et Règlements.

Article 1:

Le règlement intérieur de Normandie Université prévoit à l'article 4.4 une Commission des Statuts et Règlements (4.4.1) et une Commission des Finances (4.4.2), dont la création est soumise à l'approbation du Conseil d'Administration. Elles sont composées de la manière suivante : <u>La Commission des Statuts et Règlements</u> est présidée par le président de Normandie Université. Elle est composée de la Directrice Générale des Services et de 8 membres du Conseil d'Administration volontaires :

- 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs (collège A)
- 2 enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs (collège B)
- · 2 représentants des étudiants ;
- 2 représentants des personnels BIATSS.

Mission: La Commission des Statuts et Règlements est chargée d'assister le Président de Normandie Université dans la rédaction et modification de ses statuts et règlement intérieur, ainsi que des conventions d'association. Elle émet un avis consultatif qui est transmis au Conseil d'Administration.

Les membres élus du Conseil d'Administration ont la possibilité de se porter candidats à la Commission des Statuts et Règlements.

Article 2:

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.





CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-04

Le Conseil d'Administration approuve la désignation des représentants du Conseil d'Administration à la Commission des Statuts et Règlements

Commission des Statuts et Règlements :

- Anne-Lise WORMS Collège A
- Aziliz BUSQUET DEMARE Collège BIATSS
- François LEGAY Collège BIATSS
- Sophie MORALES Collège Usagers
- Roxane BUREL Collège Usagers

Résultats des votes - Nombre de votants : 37
Pour : 34
Abstention: 1
Contre : 0
Bulletins blancs : 0
Ne prend pas part au vote : 2
Votes via l'outil Balotilo

Adoptée en Conseil d'Administration le 13 octobre 2025,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR







CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-04

Annexe:

Capture d'écran : résultats Balotilo (Participation : 95% - 35 votes pour 37 votants)

Le Conseil d'Administration approuve la désignation des représentants du Conseil d'Administration à la Commission des Statuts et Règlements

Collège A : Anne-Lise WORMS

Collège B:/

Collège BIATSS: Aziliz BUSQUET DEMARE et François LEGAY

Collège usagers : Sophie MORALES et Roxane BUREL

Nombres de voix :

34 Pour

1 Abstention

0 Contre

Bulletins blancs: 0